

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 FÉVRIER 2026

Délibération n° 2026-02-03

Objet de la Délibération :

Echange de la parcelle communale

D 4155 contre la parcelle privée

D 4157 – secteur du Serre-Bas

Présidence de M. Alain SANCHEZ,

Maire de L'Argentièrre-La Bessée

15 membres en exercice dont :

2 absents et représentés : Christine LAZARINI qui donne procuration à Serge THIVOLLE, Alice PRUD'HOMME qui donne procuration à Éric RIPPERT

1 absent non représenté : Florent LONGIS

12 présents : Alain SANCHEZ, Dominique BARNÉOUD, Serge THIVOLLE, Carine QUILICI, François ROTH, Sandrine REYMOND, Sandra BONNET, Marie-Noëlle DISDIER, Maxime RANCON, Éric RIPPERT, Carole ROBERT, Rémi ROUX

Soit 14 votants

Date de convocation :

19 FÉVRIER 2026

Secrétaire de séance : Rémi ROUX

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal de la demande d'échange formulée par M. et Mme Loïc RICHARD concernant 28 m² de la parcelle D 760 leur appartenant contre 28 m² de la parcelle communale D 758.

Cet échange permettra notamment de désenclaver la parcelle communale.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, *à l'unanimité (14 voix pour) :*

- Autorisent l'échange d'une partie de la parcelle D 760 appartenant à M. et Mme Loïc RICHARD d'une superficie de 28 m² (correspondant à la parcelle D 4157 nouvellement créée) contre 28 m² de la parcelle communale D 758 (correspondant à la parcelle D 4155 nouvellement créée),
- Autorisent Monsieur le maire à signer l'acte notarié d'échange avec M. et Mme Loïc RICHARD,
- Laissent à M. et Mme Loïc RICHARD le soin de désigner le notaire de leur choix,
- Précisent que l'ensemble des frais relatifs à cet échange sera pris à concurrence de la moitié par chacune des parties.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CONFORME,
L'ARGENTIERE-LA BESSÉE, LE 25 FÉVRIER 2026.

**Le Maire,
Alain SANCHEZ**